

## Réponse du Conseil de la Communauté économique européenne (27 septembre 1961)

**Légende:** Le 27 septembre 1961, le Conseil de ministres des Communautés européennes répond positivement à la demande du gouvernement danois d'entamer au plus vite des négociations en vue de l'adhésion du Danemark à la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** Bulletin de la Communauté économique européenne. Septembre/Octobre 1961, n° 9/10. Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/reponse\\_du\\_conseil\\_de\\_la\\_communaute\\_economique\\_europeenne\\_27\\_septembre\\_1961-fr-35e8ba81-89f5-48d8-a3dc-6d042e2a110d.html](http://www.cvce.eu/obj/reponse_du_conseil_de_la_communaute_economique_europeenne_27_septembre_1961-fr-35e8ba81-89f5-48d8-a3dc-6d042e2a110d.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2012

## Réponse du Conseil de la Communauté économique européenne (27 septembre 1961)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, en me référant à votre lettre en date du 10 août 1961, de vous faire savoir que le Conseil de ministres de la C.E.E. s'est prononcé, au cours de sa session des 25, 26 et 27 septembre, sur la demande du gouvernement danois d'ouvrir des négociations en vue d'adhérer au traité de Rome en vertu des dispositions de l'article 237.

Je suis heureux de vous informer que le Conseil de ministres a donné, à l'unanimité, son accord à cette demande d'ouverture de négociations.

Afin de permettre aux Etats membres de la Communauté d'avoir un échange de vues sur certaines questions de procédure, et d'être mieux informés sur les problèmes particuliers que pose la demande du gouvernement danois, j'ai également été autorisé à vous suggérer de tenir, le 25 octobre 1961, à Bruxelles, une première réunion qui serait suivie, à une date à fixer compte tenu des délais nécessaires à l'examen du résultat de cette première réunion, des négociations proprement dites.

(s.) Müller-Armack